

DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION

NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT SÛR

5. Éléments en acier et en aluminium et kits de construction

5.5. SB400 MD – module de toit

NOM DU PRODUIT :

**CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
SB400 MD – MODULE DE TOIT**

DÉNOMINATION DU FABRICANT DU PRODUIT:

- Nom du constructeur:
SELT Sp. z o. o.
KRS 0000589791 , Capital social 64 000 000 zł
TVA: 7543103311, regon:363154414, BDO nr 000009177
- Siège social du constructeur:
45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées:
Tel: +48 77 553 21 00 (secrétariat)
Fax: +48 77 553 22 00
- Site Internet
www.selt.com
- Adresse e-mail:
selt@selt.com

MARQUAGE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

LA PRÉSENTE DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION :

- est valable à compter du 15 avril 2020
- est applicable pour les versions des produits indiqués ci-dessus.

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	4
1.1	INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	4
1.2	LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES.....	4
1.3	TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS.....	5
1.4	OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION.....	5
2	INFORMATION TECHNIQUE RELATIVE AU PRODUIT.....	6
2.1	PARAMÈTRES TECHNIQUES:.....	6
2.2	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT.....	9
3	TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE.....	9
3.1	COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON.....	9
3.2	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT.....	10
3.3	LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.....	10
4	INSTALLATION DU PRODUIT.....	10
4.1	EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ.....	10
4.2	EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DE PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ.....	11
4.3	PRÉPARATION À L'INSTALLATION.....	12
4.4	CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT.....	12
4.5	OUTILS DE MONTAGE.....	13
4.6	ASSEMBLAGE.....	13
4.6.1	ASSEMBLAGE DU MODULE DE TOIT.....	14
4.6.1.1	INSTALLATION DES LAMES.....	15
4.6.1.2	MONTAGE DE L'ENTRAÎNEMENT.....	17
4.6.1.3	INSTALLATION DES GOUTTIÈRES (OPTIONNEL).....	19
5	EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	19
5.1	EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	19
5.2	EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT.....	20
5.3	SÉCURITÉ D'EXPLOITATION.....	21
5.4	RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE.....	22
5.5	COMMANDE.....	23
5.6	MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE.....	23
5.7	UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME.....	23
6	UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME.....	25
6.1	UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION.....	25
6.2	INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES.....	25
6.3	RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	26
6.3.1	OPÉRATIONS DE BASE EFFECTUÉES PENDANT UNE RÉVISION.....	26
6.3.2	OBSERVATIONS CONCERNANT LA MAINTENANCE COURANTE.....	26
6.4	OPÉRATIONS DE MAINTENANCE.....	27
7	CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE.....	27
7.1	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.....	27
8	RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES.....	28
8.1	RÉCLAMATIONS.....	28
8.2	DÉFAUTS TECHNIQUES.....	28
9	wyrobu DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT.....	29
10	MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE.....	30
10.1	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE.....	30
10.2	INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE.....	30

1 INTRODUCTION

1.1 INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT

Le produit a été fabriqué d'après les dernières connaissances technologiques dans le domaine de la construction et des technologies de fabrication et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Les brise soleils avec les brise soleil étagères extérieurs Exigence d'exploitation y compris la sécurité	EN 13659:2015	PN-EN 13659:2015
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 relative aux produits de construction (J.O. polonais 2019 pos. 266) avec les modifications (J.O. 2019.730)
3	Exigences essentielles relatives aux machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 octobre 2008 J.O. polonais 2008 nr 199 pos.1228) avec les modifications (J.O.2011.124)
4	Directive Basse Tension (LVD)	Directive 2014/35/UE du parlement Européen et conseil	Règlement du ministre du Développement du 2 juin 2016 sur les exigences relatives aux équipements électriques (J.O. de 2016, pos. 806) Loi du 13/06/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 544), avec les modifications (J.O. de 2020, pos. 1086)
5	Directive compatibilité électromagnétique (CEM)	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du ministre du Développement du 2 juin 2016 sur les exigences relatives aux équipements électriques (J.O. de 2016, pos. 806) Loi du 13/06/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 544), avec les modifications (J.O. de 2020, pos. 1086)

Documents connexes: Déclaration des Performance attestant la conformité aux EN 13659 :2015 et, notice d'emploi des moteurs et de commande.

1.2 LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) indiquent des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	Veuillez lire la notice d'utilisation avant d'utiliser le produit. Le respect de la notice d'utilisation est une condition de : - fonctionnement sans défaillance du produit, - acceptation de la réclamation pour défaut du produit Conservez la notice pour la sécurité des personnes.
	INFORMATION	Aucune conséquence nocive ou dangereuse pour les personnes ou les objets.

	ATTENTION!	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Absence de risque pour les personnes.
	DANGER!	Ce symbole indique toutes les informations concernant la sécurité dont le non-respect présente un risque pour la vie ou la santé des personnes. Menace pour la santé ou la vie. Risque: danger de blessure grave ou de mort. Opération dangereuse susceptible de provoquer des lésions corporelles ou d'endommager le produit.
	AVERTISSEMENT!	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	DANGER!	Risque d'écrasement de la main.
	AVERTISSEMENT!	Risque de lésion à la tête.
	ENVIRONNEMENT	Marquage des équipements électriques ou électroniques soumis à la collecte de déchets aux points désignés.

1.3 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

La terminologie et les définitions utilisées dans la présente documentation signifient:

Produit: PERGOLA SB400 MD – MODULE DE TOIT

Système PERGOLA SB400 MD –MODULE DE TOIT est fait des profils en aluminium laqués en poudre et des éléments inoxydables. La construction du toit est fait des lames en aluminium mobiles. Les lames possèdent dans l'option le changement de l'angle d'inclinaison. La construction du produit est offerte standarement dans les couleur de palette RAL après la confirmation de leur disponibilité par le fabricant.

Toit mobile:

Toit est constituée de lames fixées à des barres traverses avec la possibilité de changement de l'angle d'inclinaison des lames qui sont mises en mouvement à l'aide d'un mécanisme commandé par un moteur

Lames: Une partie du produit, faite de profils en aluminium extrudé ayant un aspect esthétique,. La forme de la lame assure l'évacuation de l'eau de pluie et une protection esthétique contre le rayonnement solaire.

1.4 OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation font les produits fabriqués par **SELT Sp. z o.o.**
La documentation concerne tous les types de **PERGOLA SB MD – MODULE DE TOIT**



La notice d'utilisation et de fonctionnement sûr y compris la notice d'emploi des moteurs doivent être transmises à l'utilisateur final.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT – MISE EN PRATIQUE DE LA PRÉSENTE NOTICE EST IMPORTANTE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.
CONSERVEZ CETTE NOTICE

La documentation fait partie de la livraison du produit et doit être conservée à proximité de celle-ci. Une GARANTIE de produit fait également partie intégrante de cette documentation.

La documentation contient:

- des recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit,
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- des conseils dont le respect permettra un fonctionnement à long terme et sans défaillance du produit.

SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable de tout dommage résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

Afin d'améliorer encore le produit, SELT Sp. z o.o. se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en conservant les paramètres techniques essentiels, seront jugées souhaitables pour améliorer la qualité de la manipulation du produit et la sécurité d'utilisation.

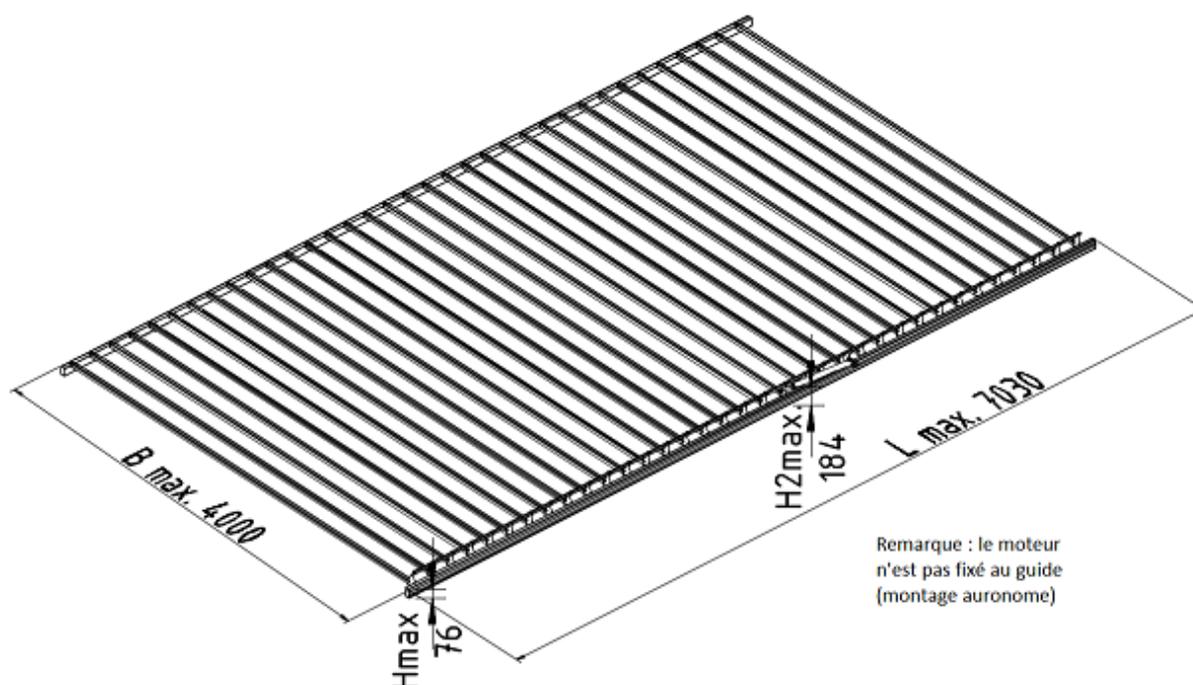
Les droits d'auteur pour cette documentation restent en possession de l'entreprise SELT avec le siège à Opole. La documentation ne pourra pas être utilisée, soit totalement, soit partiellement sans autorisation à des fins concurrentielles ni la mettre à la disposition de tiers.

2 INFORMATION TECHNIQUE AU PRODUIT

La spécification technique disponible après la connexion au site internet www.selt.com

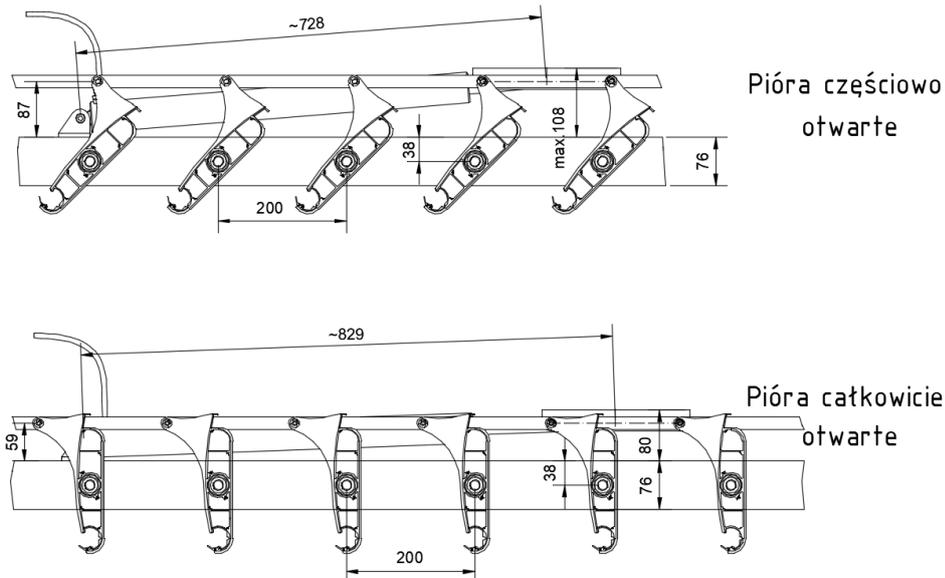
2.1 PARAMÈTRES TECHNIQUES:

Pergola SB400 MD – MODULE DE TOIT



Rys. 1. Pergola SB400 MD –MODULE DE TOIT - Dimensions hors tout:

B max – largeur maximale, **L max** – longueur maximale, **H max** – hauteur du guide, **H2 max** – hauteur maximale de position du mécanisme de changement de l'angle de l'inclinaison des lames



Attention:

Lors de la conception, il est nécessaire de prendre en compte la nécessité d'installer une sous-structure.

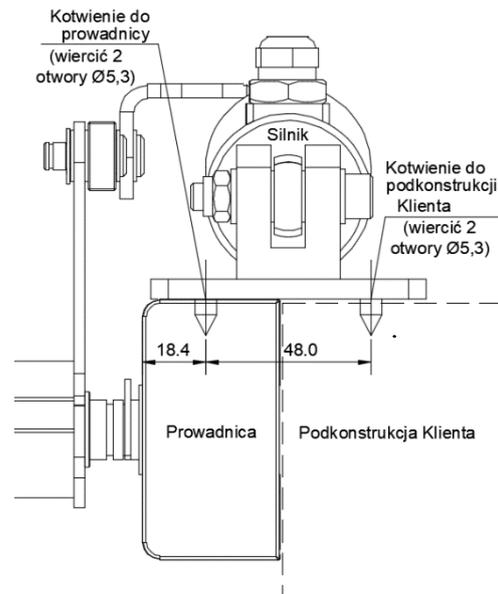
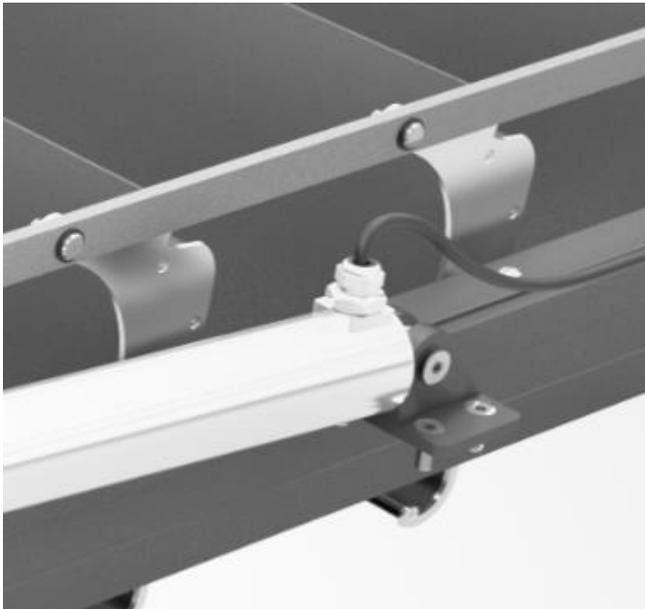


Fig. 1a. Montage du support moteur (partiellement en dehors du contour du guide)

Attention: fixer l'entraînement des lames selon les directives ci-dessous :

- 1) Placer les lames en position fermée
- 2) Connectez l'alimentation au bloc moteur non assemblé (avant de l'insérer dans le produit)
- 3) Réglez la course du piston du moteur en position fermer avec l'interrupteur de fin de course (conformément aux instructions du moteur). Déployez ensuite le piston d'environ 10 mm. Débranchez le courant
- 4) Fixez le support principal (courbé) avec des boulons à deux lames adjacentes au milieu de la longueur du module (voir point 4.6.1.4).
- 5) Placer le moteur avec le pied sur la partie du guide parallèle à celui-ci
- 6) Réglez l'axe des trous des pieds sur le guide à 18,4 mm par rapport à la face de guidage (Fig. 1a).
- 7) Percez le guide avec un foret d'un diamètre $\varnothing 5,3$. Pour la fixation dans le guide, utiliser des vis à tête fraisée 6,3x16, classe A2 (achat par le client).
- 8) Percez les 2 trous restants du pied dans la sous-structure. Diamètre recommandé 5,3 mm et vis selon le point 7 (dans le cas d'un substrat métallique).



Dimensions:	
Largeur	Jusqu'à 4,0 m
Longueur	Jusqu'à 7,03 m
Graduation des lames du toit	200 mm
Gamme d'utilisation / fonctionnement:	
Température ambiante	+10 à +40°C (pliage / dépliage du toit mobile)
Humidité d'air	90% sans condensation de la vapeur (rotation des lames) pleinement (structure portante)
Motorisation (type de moteur)	Moteur linéaire ELERO Piccolo XL. Le moteur peut être actionné manuellement au moyen d'un interrupteur ou par le récepteur externe filaire ou à distance.
Raccordement électrique	Câble d'alimentation d'environ 4 m de long (après l'installation, le câble doit être correctement sécurisé).
Commande électrique moteur avec les paramètres suivants:	
- Tension d'alimentation	230V/50Hz
- Puissance	126 W
- Consommation de courant	0,55 A
- Degré de protection	IP 65
- Durée de fonctionnement continu	5 min
- Couple	Max 200 mm, effort dynamique/statique 1200N
- Vitesse de déplacement du piston	6 mm/s
- Température du travail	-20°C à 80°C
Données techniques de moteurs électriques :	
Montage:	
Utilisation	Externe
Fixation	A une sous-construction portante, le moteur aussi à une sous-construction portante

PARAMÈTRES AUXQUELS LE PRODUIT PEUT ÊTRE INSTALLÉ (utilisé)

La tolérance admissible de la largeur d'ouverture par rapport à la commande est de +10 mm, nous n'autorisons pas de tolérance négative.

Tolérance admissible de la longueur du trou dans le plafond par rapport à la commande : nous n'autorisons pas de tolérance négative, nous ne définissons pas de tolérance positive, mais elle peut être limitée par la taille des languettes d'étanchéité en option.

Des données détaillées sur les caractéristiques des différents moteurs sont disponibles sur les sites des fabricants de moteurs et sur le site:

www.selt.com → PRODUITS → AUTOMATIQUE

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o. ont d'excellentes performances techniques et utilitaires.

Ces produits présentent les caractéristiques suivantes

- Le toit (lames) s'ouvre électriquement, conçu pour protéger du soleil et de la pluie (selon les paramètres du produit et son emplacement).
- Utilisation acceptable du produit à l'intérieur et à l'extérieur conformément aux paramètres du produit.
- L'emplacement, la finition, l'installation et les joints utilisés, ainsi que les conditions météorologiques intenses, y compris les fortes précipitations, ont un impact majeur sur le niveau de protection contre la pluie.
- Les lames de toit mobiles permettent de réguler l'accès au soleil.
- L'application et l'utilisation du produit doivent avoir lieu dans les limites de la taille limitée par la sixième classe de vent selon la norme EN 13659.
- Ne doit pas être utilisé en tant que protection contre les chutes de neige. L'utilisation du produit lors de chutes de neige, de glace ou lorsqu'il y a de la neige ou de la glace sur le toit, ainsi que l'utilisation en dehors des plages de température spécifiées dans les instructions n'est pas autorisée et peut entraîner des dommages au produit, voire des blessures ou la mort.
- Il n'émet pas de substances toxiques pendant son fonctionnement.
- L'émission sonore d'un produit à entraînement électromécanique (liée au mouvement de travail des pièces mobiles, produit par le moteur électrique, le mécanisme et les lames pendant le fonctionnement) n'est pas considérée comme un danger significatif et est une question de confort.
- Le moteur du produit a un degré de protection du boîtier IP 65.
- La conception du produit et de l'entraînement permet d'arrêter les lames à un angle sélectionné dans la zone de leur travail
- La rotation des lames peut être déclenchée par : un interrupteur manuel ou par une télécommande.
- Les différences dans l'angle de fermeture des lames de toit mobiles peuvent atteindre environ 2 ° et sont une caractéristique naturelle du système en raison des tolérances des composants et de leur réglage lors du montage.
- Les protections des parties mobiles ont été conçues et réalisées pour assurer la sécurité des opérateurs, en supposant qu'elles soient correctement utilisées.
- Le moteur et les gouttières (option) nécessitent un montage séparé sur la sous-structure du client. Le système de gouttière ne comprend pas de tuyaux de drainage.
- Sur le système en particulier sur la partie de dessous du toit, il peut y avoir un égouttement ou écoulement d'eau causer par l'évaporation d'eau.

3 TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE

3.1 COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON

La société SELT Sp. z o.o. met tout en oeuvre pour rendre la marchandise conforme à la commande. Cependant, la complétude du produit doit être vérifiée par l'Acheteur et faite au moment de leur réception.

Les incompatibilités doivent être immédiatement signalées au chauffeur / magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le document WZ (bon de sortie du stock) sous peine de perdre des prétentions à cet égard.

La vérification des défauts de qualité dans le cadre des vices apparents appartient à l'Acheteur et devrait avoir lieu au moment de la réception des marchandises.

Comme les vices apparents sont considérées tous les dommages mécaniques, les rayures, les fissures, etc .

SELT Sp. z o.o. s'engage dans les plus brefs délais à compléter ou à remplacer la non-correspondance quantitative et à remplacer éventuellement des pièces affectées par des défauts visibles.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- le produit est pré-emballé dans un emballage en carton pour le protéger contre les dommages pendant le stockage, le transport et sa manutention vers le lieu de l'assemblage final,
- pendant le transport / stockage les produits doivent être placés conformément aux flèches sur l'emballage du produit,
- ne pas stocker les produits dans un nombre de couches supérieur à 2 en raison de la possibilité d'écrasement de l'emballage, ce qui peut entraîner des dommages permanents du produit,
- les produits mis sur le moyen de transport doivent être protégés contre leur déplacement et dommages pendant le transport (par exemple, entretoises, sangles de sécurité, etc.),
- pendant le transport, les produits doivent être protégés contre les chutes de pluie et de neige,
- les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés contre les conditions météorologiques défavorables (soleil, pluie, etc.),
- si la masse du produit dépasse 25 kg, son transfert vers le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3 LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.



Avant d'installer et d'utiliser le produit, lisez attentivement la documentation technique et opérationnelle disponible sur le site <http://www.selt.com/doc-pl>

4 INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les exigences générales pour l'installation du produit.

Une installation correcte est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement du produit.

SELT Sp. z o.o. recommande de recourir à des équipes de montage spécialisées, ce qui garantit à l'Acheteur la réalisation d'une installation correcte.

4.1 EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Les règles générales de l'art en matière de construction doivent être respectées
- Les réglementations applicables en matière d'hygiène et de sécurité, notamment celles à la sécurité du travail, avec équipements électriques et travaux en hauteur doivent être respectées.
- Le produit doit être monté mécaniquement ; les mousses, adhésifs ou matériaux similaires doivent être utilisés conformément aux recommandations de leurs fabricants, en tenant compte de la spécificité du produit,
- la structure à laquelle le produit sera fixé doit être une structure avec des paramètres appropriés),
- Avant de commencer l'installation, retirez tous les éléments inutiles, y compris les câbles électriques (vérifiez le parcours d'installation dans la zone des points de fixation afin d'exclure leur endommagement), ainsi que marquez le lieu d'installation et utilisez des mesures de protection appropriées pour protéger les personnes

Tableau d'information sur le substrat sur lequel la sous-structure métallique doit être montée

Le produit doit être monté sur une sous-structure en métal ou en aluminium avec des paramètres appropriés. De plus, le substrat sur laquelle la sous-structure est montée doit avoir les paramètres corrects. Les exigences relatives à la sous-construction et au substrat cité ci-dessus, nécessitent une évaluation spécialisée et sont à la charge de l'investisseur et de l'entrepreneur. Une méthode d'installation autre que celle suggérée par SELT est possible, à condition que les connaissances en matière de construction et les exigences de sécurité soient respectées. En tout état de cause, cela nécessite des connaissances spécialisées et se fait aux risques et périls de l'investisseur ou de l'entrepreneur. Il est recommandé de prendre des précautions et de consulter les détails cités ci-dessus avec un personnel qualifié.

4.2 EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DE PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ

Vu la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, l'assemblage du produit appartient à des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier des chutes de hauteur.

L'obligation d'élaborer un plan de sécurité et de santé pour les travaux d'installation en hauteur est de la responsabilité de l'Acheteur.

L'Acheteur doit définir les exigences détaillées de sécurité et de santé pour les travaux d'installation en hauteur et assurer notamment:

- supervision directe de leur exécution par la personne désignée à cet effet (par exemple : maître d'oeuvre, chef d'équipe)
- mesures de sécurité appropriées, en particulier l'équipement de protection contre les chutes de hauteur,
- instruction détaillée pour les employés travaillant en hauteur.

Les travaux à des hauteurs supérieures à 2 m, qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes, doivent être réalisés par au moins 2 personnes.

Les travaux en hauteur doivent être organisés et réalisés de manière à ne pas forcer les employés à se pencher hors du garde-corps ou du contour d'un dispositif sur lequel ils se trouvent.

L'Acheteur est tenu de veiller à ce que l'accès aux lieux d'exécution des travaux en hauteur aient seulement des personnes autorisées et correctement informées. Les inspecteurs des services de santé et de sécurité doivent informer les employés, qui se trouvent ou peuvent se trouver dans la zone d'exécution de ces travaux ou à proximité de cette zone, sur les travaux effectués en hauteur et sur les mesures de sécurité nécessaires à utiliser pendant ces travaux.

4.3 PRÉPARATION À L'INSTALLATION

- déballez le produit et vérifiez s'il y a tous les éléments nécessaires pour le monter,
- avant l'installation, assurez-vous que le support a une capacité portante suffisante permettant l'installation et qu'est en état de fonctionner en toute sécurité.



Attention : L'achat et la sélection des vis, des chevilles et des vis reliant le système et la structure d'ouvrage appartient au système de l'Acheteur du système.

4.4 CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT

- une installation incorrecte ou des erreurs lors de l'installation peuvent avoir des conséquences graves sur le fonctionnement du produit,
- la pergola SB 400 MD – MODULE DE TOIT est une couverture extérieure
- avant l'installation, vérifier si l'espace pour l'installation est exempte d'obstacles,
- les éléments d'ancrage destinés au montage mural du produit ou sur un support portant ne sont pas inclus car ils doivent être choisis individuellement par l'installateur en fonction du matériau auquel ils doivent être fixés
- sous-construction doit avoir une capacité portante suffisante permettant de transmettre des efforts de l'ancrage du produit,
- Selt n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'éléments d'ancrage trop faibles ou la fixation dans un support de capacité portante trop faible,
- en cas de doute quant à la stabilité, consulter un concepteur qualifié,
- le produit doit être protégé contre les salissures (par exemple: mortier, mousse de montage, silicone) qui peuvent l'endommager,
- s'il est nécessaire d'utiliser de la mousse de polyuréthane, du silicone ou d'autres moyens, il est absolument nécessaire de suivre les recommandations indiquées sur l'emballage par des fabricants



Une mauvaise installation peut conduire à des situations dangereuses pour l'utilisateur.

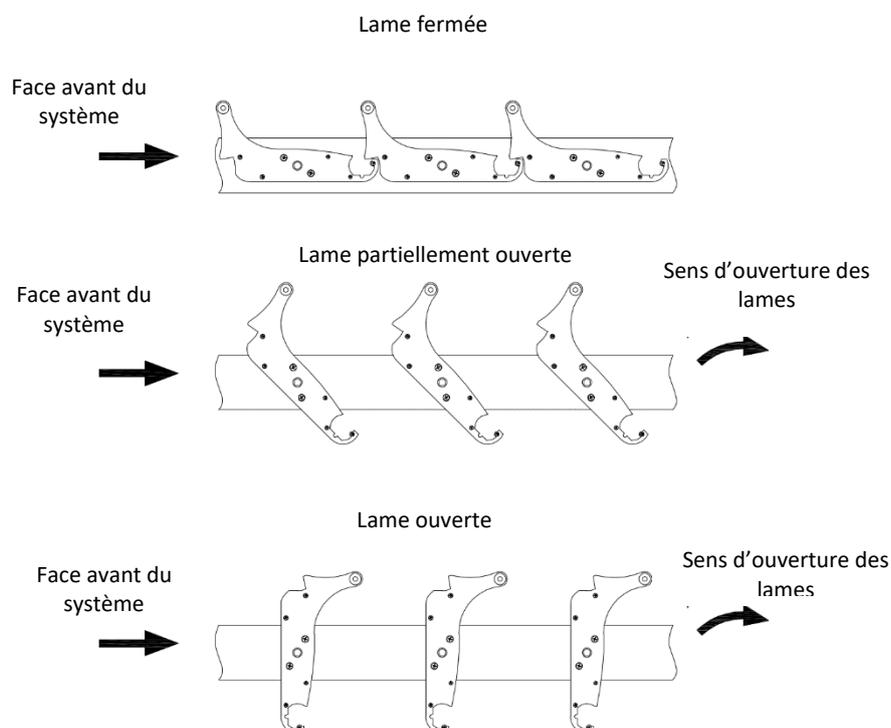


Fig. 5. Réglage standard du sens d'ouverture des lames dans la Pergola SB400 MD- MODULE DE TOIT

Les dessins sont pour référence seulement et ne représentent pas toutes les caractéristiques du produit, l'utilisation des joints par exemple.

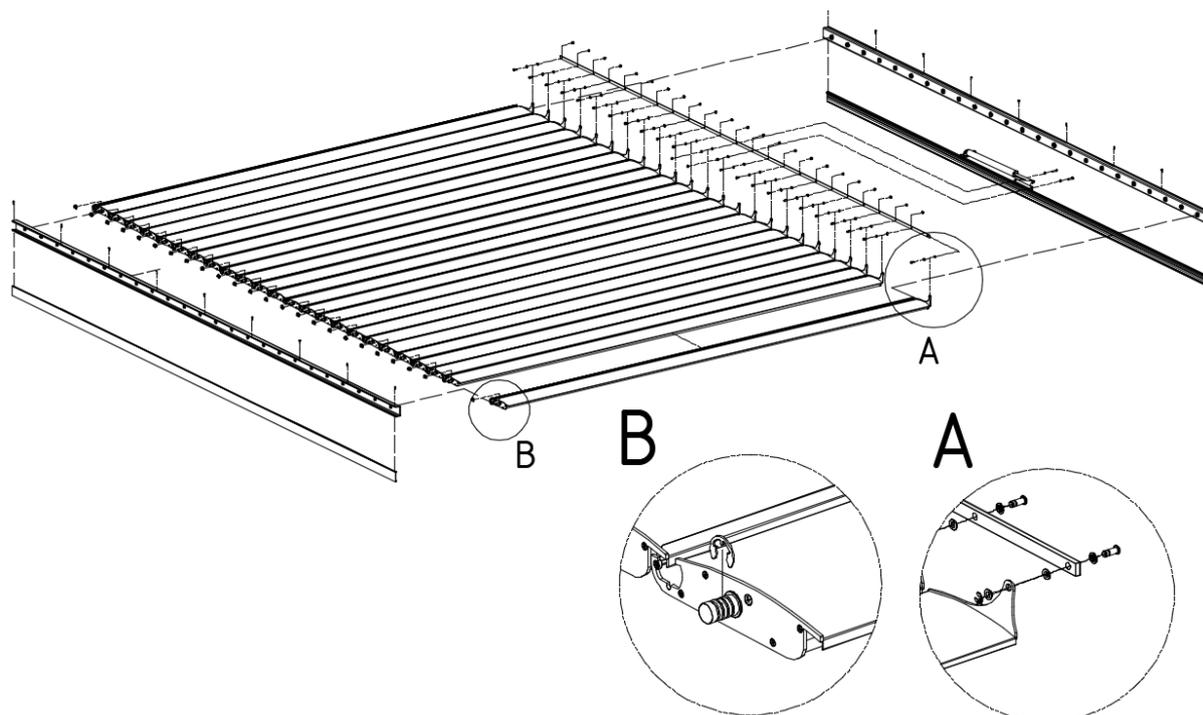
4.5 OUTILS DE MONTAGE

La notice d'installation, d'utilisation et de fonctionnement sûr disponible après la connexion au site Internet www.selt.com

Liste:

- forets pour métal et béton,
- perceuse à percussion,
- échelle / échafaudage, grue, nacelle élévatrice, HDS,
- tournevis,
- double mètre ,
- marteau
- crayon/marqueur,
- niveau,
- clés plates,
- clés Allen,
- corde pour l'arrimage/ le levage / le déchargement des éléments
- clé dynamométrique.
-

4.6 ASSEMBLAGE



Rys. 6. Vue de l'assemblage des éléments de la Pergola SB400MD – MODULE DE TOIT

Attention:



- Avant de commencer le montage, vérifiez l'état visuel de l'emballage des éléments fournis pour le montage, l'état visuel des éléments et leur exhaustivité. Le transporteur est responsable des dommages de transport.
- Les éléments sont livrés dans un emballage et une protection en stretch pour les protéger lors du montage.

Vis / boulon	M3	M4	M5	M6	M8	M10	M14
Moment de serrage maximal(Nm)	0,9	2	4	7	17	33	57

4.6.1 ASSEMBLAGE DU MODULE DE TOIT

Avant d'ancrer le produit à une sous-construction, il faut dévisser une partie mobile des guides, à la fois du côté d'entraînement que du côté de pallier (fig. 1) Assurez-vous que les bagues glissantes en plastique ne tombent pas des trous pour les lames dans la partie mobile. Effectuez l'assemblage du module de toit par l'ancrage de paroi arrière des coulisses (partie fixe).

Utilisez les supports dans les points indiqués sur le schéma avec les flèches – figure 2 (8 goujons pour um module avec les dimensions maximales)

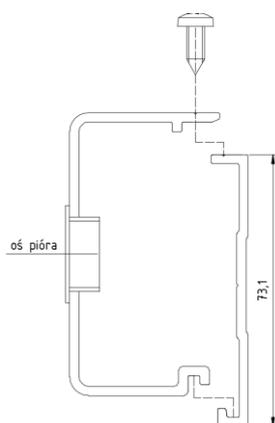


Figure 1

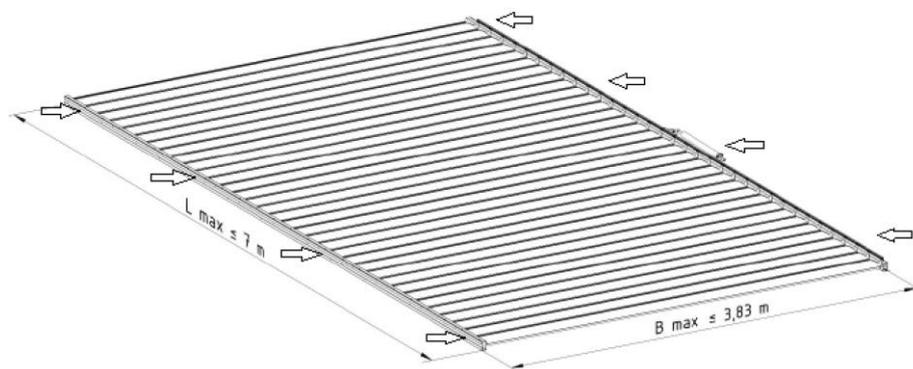


Figure 2

Dans le lieu destiné à l'assemblage indiquez et vissez les trous pour installer la partie fixe du guide à une sous-construction (les trous dans la paroi du guide et dans le substrat – fig. 3). Réglez dans une position adéquate une partie fixe du guide et installez-la à une sous-construction.

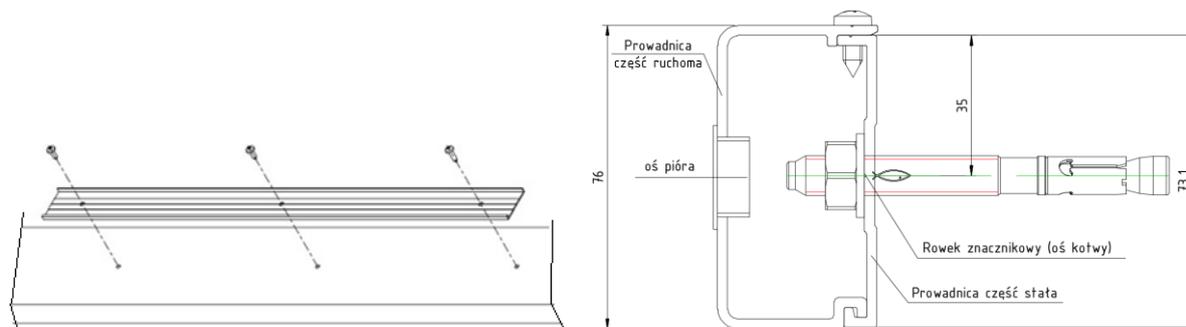


Figure 3

Les lieux de l'assemblage dans la paroi arrière du guide (partie stable) :

-à la hauteur de l'axe de rainure marqueur (35 mm de la haut) – attention : une paroi dans une position selon fig. 3 (crochet rainuré de paroi par le bas)

-par la longueur du guide :

- les goujons extrêmes dans la distance de 50 mm à l'extérieur des axes extrêmes des lames (fig.4)
- les goujons intermédiaires dans l'écart chaque 2200 mm (fig.4)
- les axes des goujons intermédiaires dans la moitié de distance entre les axes des lames (à 100 mm de l'axe des lames – fig. 4)

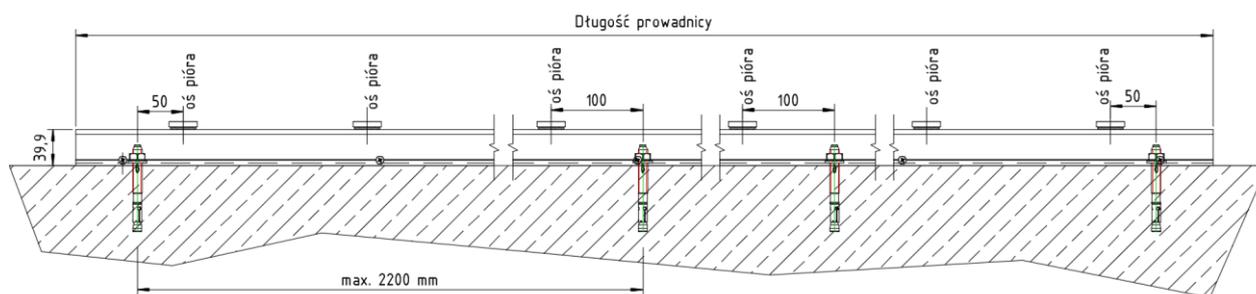


Figure 4

Mettez la partie mobile du guide du côté d'entraînement et du côté de pallier et vissez à une partie fixe au moyen des vis à tête ST 4,8x9,5mm. Ensuite, mettez les bouchons sur les fins des guides. (fig.5)

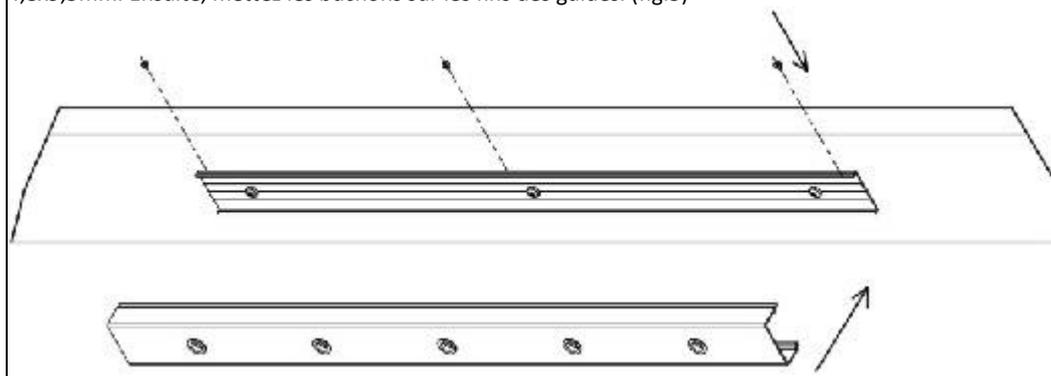
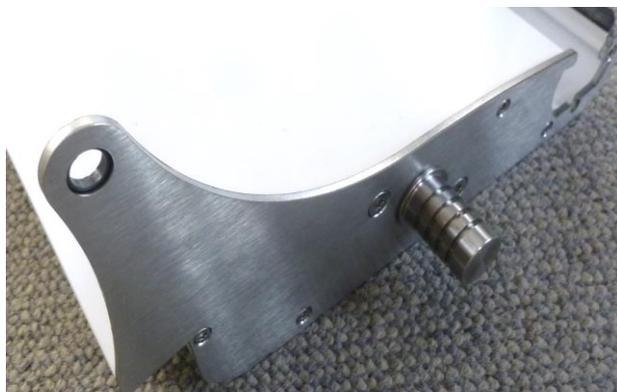


Figure 5

Après l'ancrage et l'installation des guides, adhérez à l'assemblage des lames conformément au chapitre suivant.

4.6.1.1 INSTALLATION DES LAMES



Vue de la lame, côté d'entraînement (fig.6)

ATTENTION : Dans le boulon il y a 4 rainures pour la plaque d'encastrement

Figure 6



Vue de la lame, côté de pallier (fig.7)

ATTENTION : Dans le boulon il y a 4 rainures pour la plaque d'encastrement

Figure 7



1. Aux boulons du côté d'entraînement mettez les grandes bagues de retenue dans la deuxième rainure de la surface de bouchon – répétez l'opération pour toutes les lames de même côté et dans la même rainure. (fig. 21)

ATTENTION: Il est recommandé d'utiliser un outil dédié à l'insertion des bagues.

Figure 8



2. Sur l'extrémité supérieure de bouchon d'entraînement, mettez les petites bagues glissantes unilatéralement dans le côté de lame (fig. 9)
3. Répétez l'opération pour toutes les lames.

ATTENTION: Les bagues glissantes doivent être pressées exactement – une position incorrecte peut causer les difficultés de liaison avec le brin d'entraînement.

Figure 9



4. Mettez les lames successivement aux barres de la pergola: positionnez-les au-dessus de la pergola (côté d'entraînement de la barre avec le moteur), glissez avec l'extrémité sans bague de retenue dans un trou dans la barre jusqu'à la résistance, puis l'abaissez et glissez une deuxième extrémité de la lame (avec la bague) jusqu'à la rencontre d'une bague de retenue avec une barre. Mettez une grande bague de retenue manquante dans la rainure du boulon de la lame qui est plus proche de la barre. (fig. 10)
5. Répétez l'opération pour toutes les lames.

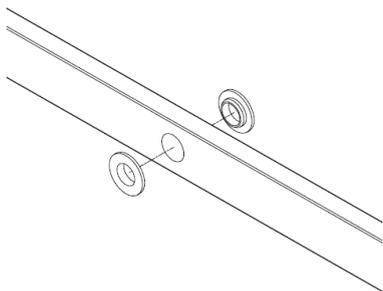
ATTENTION : Si la fixation de la bague dans la rainure cause la chute de la lame il faut reporter la bague qui se trouve dans le deuxième extrémité de la lame pour que la fixation soit sûre.

Figure 10



ATTENTION: Installation des bagues de retenue dans les rainures incorrectes peut causer trop de jeu longitudinal de la lames et en conséquence, sa chute ce qui peut causer le danger.

4.6.1.2 MONTAGE DE L'ENTRAÎNEMENT



1. Installez les petites bagues glissantes dans le brin d'entraînement – de chaque côté de trou de brin (fig. 11) **ATTENTION** : Les bagues glissantes doivent être pressées exactement – une position incorrecte des bagues peut causer les difficultés de liaison avec les embouts des lames.

Figure 11



2. Dans le support principal du moteur, mettez unilatéralement deux petites bagues glissantes de côté contraire aux lames. (Fig. 12)

Figure 12



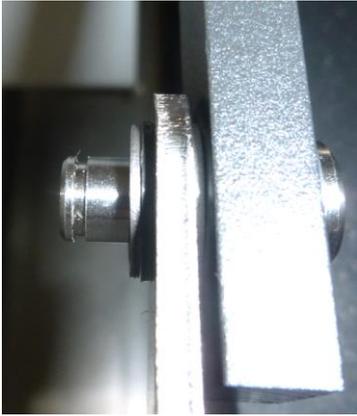
3. Pour la liaison de brin d'entraînement avec les embouts des lames et le support du moteur, utilisez les boulons du support principal et deux petites bagues de retenue. Le boulon possède deux rainures : une rainure à la fin sert à la fixation avec le support du moteur. Une rainure plus loin de la fin doit être utilisée pour les autres embouts d'entraînement (sans support du moteur) – fig. 13

Figure 13



4. Installez le brin d'entraînement aux lames. Appliquez le brin à un côté du support du moteur. De côté contraire appliquez un trou d'embout d'entraînement d'une lame par la rotation. Mettez le boulon du support du côté du moteur (sens inverse est autorisé) jusqu'à l'apparition de rainure extrêmes. Mettez une petite bague de retenue (fig. 27). Répétez l'opération pour le deuxième boulon du support du moteur. **ATTENTION**: Le piston du moteur doit être caché avant l'installation du brin (il est livré dans cette position par SELT). Lors de l'installation du boulon il y a le risque de chute des bagues glissantes. L'utilisation d'un outil dédié à l'installation des bagues est recommandé.

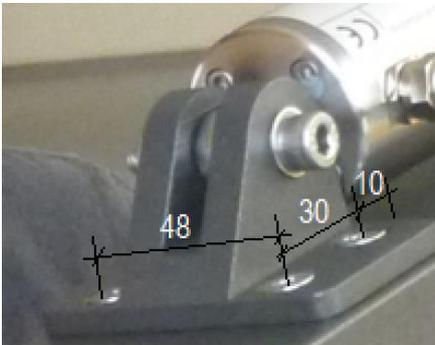
Figure 14



5. Installez le brin d'entraînement successivement aux autres lames. Par la rotation appliquez un trou d'embout d'entraînement d'une lame à un trou dans le brin. Appuyez le boulon du support du côté de la lame dans une liaison (sens inverse est aussi autorisé) jusqu'à l'apparition de la deuxième rainure d'installation (plus loin de la fin). Mettez la petite bague de retenue (fig. 15). **ATTENTION** : Lors de l'installation du boulon il y a le risque de chute des bagues glissantes. L'utilisation d'un outil dédié à l'installation des bagues est réommandé

Illustration 15

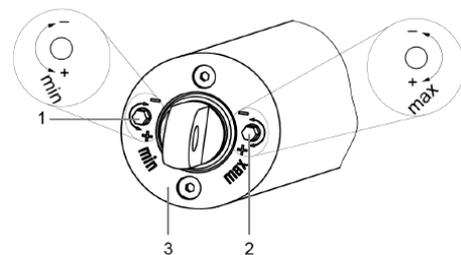
6. Répétez les actions pour toutes les lames.



7. Vissez le support du moteur à une sous-construction (fig. 16) au moyen de 4 vis/goujons (taille maximale M6) adaptés au type du substrat/sous-construction – Il faut les acheter soi-même.

ATTENTION: Le moteur doit être situé parallèlement au guide.

Illustration 16



8. Effectuez la connexion électrique du moteur. Utilisez le câble de commande pour ouvrir et fermer les lames deux fois.
9. S'il y a la nécessité, faites le réglage de la fermeture en réglant les fins des courses à la fin du piston du moteur (fig. 17). **Dans la position des lames fermées, le brin ne peut pas être plié.** Le bouton « max » signifie la fin de l'éjection du piston. Le bouton « min » signifie la fin de l'insertion du piston. Une tourne cause le changement de l'éjection à 0,7 mm (toute la gamme permet à effectuer le réglage à 50 mm). Pour une tourne utilisez une clé à douille taille 4. Il faut laisser une course minimale de 30 mm. **ATTENTION** : Le réglage des courses doit être effectué uniquement manuellement avec une clé. **L'utilisation du tournevis/perce peut endommager les crémaillères des courses.** Pratiquement, effectuez le réglage seulement sur le bouton « max »

Figure 17

Champ d'application du réglment des fins des courses



ATTENTION : Il y a le risque d'endommager les dispositifs à la suite de dépassement de champs d'application du réglage

- Les fins des courses „min- insertion” et „max-éjection” peuvent être réglés à 50 mm au maximum vers la réduction des courses.
- Il faut laisser une course minimale de 30 mm.

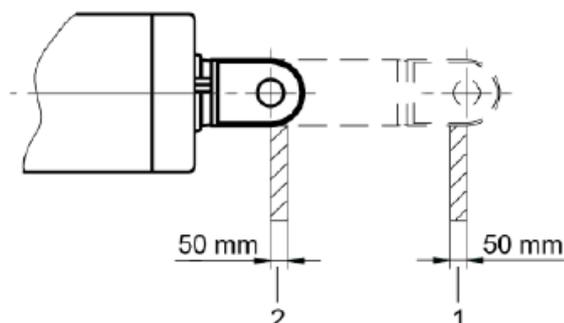
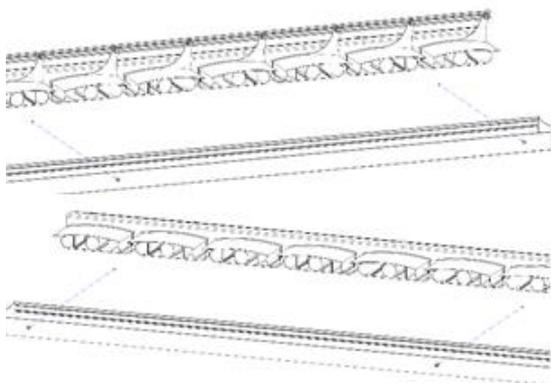


Figure 18 Une réduction des courses du moteur admissible.

- 1- Réduction de course “éjection”
2- Réduction de course “insertion”

4.6.1.3 INSTALLATION DES GOUTTIÈRES (OPTIONNEL)



1. Scellez avec une barre de silicone (ajouté au produit) les surfaces arrières des gouttières avoisinées à une sous-construction. Vissez toutes les deux gouttières avec les vis St4,2 (hors de kit de SELT) au long de leur bord supérieure (fig. 19) à une sous-construction au-dessous des guides.

Figure 19

5

EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT



Le produit ne peut pas être utilisé qu'en l'absence de défauts.

5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du produit, SELT Sp. z o.o. interdit toutes modifications de construction, le non-respect de cette condition ralentit le fabricant de la responsabilité qui incombe au fabricant du produit, et le destinataire perd la garantie.
- Pendant le transport, le montage et le démontage ainsi que pendant l'exploitation, l'entretien et la maintenance du produit, les dispositions applicables en matière de santé et de sécurité au travail et les règles en matière d'environnement doivent être respectés.
- Le produit ne doit être entretenu et réparé que par des personnes formées possédant les habilitations et compétences nécessaires.

- L'acheteur du produit doit veiller à ce que les personnes chargées des activités liées à son utilisation actuelle, l'hygiène et l'entretien soient familiarisés avec la notice de fonctionnement et respectent strictement les instructions à tous ses points.
- Il est inacceptable de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Inspections techniques, maintenance et réparations ».
- Tous les travaux doivent être effectués avec la diligence requise en tenant compte des exigences de sécurité.
- La maintenance et la réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est mis hors tension.
- Respectez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens de déplacement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés d'une manière qui rend impossible la lecture.
- Il est recommandé que la modification du projet électrique ou la modification de la configuration des accessoires soit consultée avec SELT Sp. z o.o.
- L'interrupteur doit être placé à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées, de préférence à une hauteur inférieure à 130 cm.
- Il faut ouvrir le toit en cas de chute de neige.
- La pergola SB400 SUNBREAKER – module de toit ne peut pas être utilisée et vous ne pouvez pas rester sous elle en cas de tempête, de grêle, de fortes chutes de neige, de fortes pluies (le toit doit rester en position ouverte).
- En tournant les lames, dans leur zone aucun obstacle ne doivent pas se trouver par exemple, câbles, brindilles, feuilles).
- Il est interdit de demeurer, de grimper ou de s'accrocher à la construction de pergola (en particulier sur les lames de toit).
- Il est interdit de charger le système en accrochant des accessoires non prévus par SELT.
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés.
- Dans le cas d'un bruit de moteur atypique, couper immédiatement l'alimentation électrique jusqu'à ce que la cause du défaut soit éliminée.
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées sous la pergola.

5.2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT.

Les exigences spécifiques de sécurité applicables aux enfants de moins de 42 mois. Les exigences spécifiques d'utilisation sont applicables dans tous les lieux auxquels les jeunes enfants ont accès ou dans lesquels ils peuvent se trouver, tels que: maisons, orphelinats, hôpitaux, églises, magasins, écoles, crèches, lieux publics et autres lieux dont la destination primaire a été changée et où les enfants peuvent se trouver.

Des exigences spéciales d'utilisation s'appliquent également dans tous les endroits dans lesquels se trouvent des personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'acheteur de procéder à une évaluation individuelle du risque de son utilisation, en mettant l'accent sur la sécurité des enfants et des personnes handicapées

Pour déterminer les besoins opérationnels du produit, il est important de tenir compte des conditions raisonnablement prévisibles d'utilisation et des risques potentiels.



Ne laissez pas les enfants jouer avec des dispositifs de commande du toit. Tenez la télécommande hors de portée des enfants.



Il est essentiel de garantir que les enfants ne mettent pas les doigts dans les parties mobiles du toit et les ouvertures dans les profilés. Ne laissez pas les enfants jouer près des parties mobiles du toit.



Risque de blessure à la tête si vous restez dans la zone des lames de toit mobiles.



Vérifiez fréquemment l'installation pour détecter des signes d'usure ou d'endommagement des câbles. Ne pas utiliser si une réparation est nécessaire.



Évitez le contact du produit avec des objets chauds (par exemple, chauffage, poêles, fers à repasser, cheminées, etc.) ou la mise en place des sources de chaleur par convection sous le toit amovible (par exemple, fours à convection, cuisinières, barbecues, etc.) car cela risquerait des endommagements.

5.3 SÉCURITÉ D'EXPLOITATION

Recommandations et opérations:

- l'utilisation du produit est sûre à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation,
- le produit ne doit être utilisé que conformément aux fins prévues,
- il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- tenir les dispositifs de télécommande hors de portée des enfants,
- il est interdit d'utiliser un produit techniquement défectueux et de faire des réparations temporaires,
- il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle, le temps de travail du moteur électrique est strictement défini au point 2.1 "Paramètres techniques" (dépend du type de moteur et du fabricant, données détaillées disponibles sur www.selt.com). Le dépassement du temps de fonctionnement du moteur spécifié peut entraîner des dommages permanents au moteur,
- il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet (par exemple sans interrupteur), l'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie,
- il est interdit d'enlever les protecteurs du système d'entraînement et du moteur électrique,
- ne pas laisser d'objets tranchants ou de pièces en saillie à proximité des protecteurs, qui peuvent s'accrocher au toit mobile et le détruire,
- ne pas mettre en marche dans des conditions de gel ou de givrage,
- en cas de chutes de neige le toit doit être ouvert,
- le système ne peut pas être utilisé en cas de fortes chutes de neige, de pluie ou en cas de grêle (doit être en position ouverte),
- ne pas rester sous pergola lors de phénomènes météorologiques violents ou intenses (par exemple, forte pluie, forte chute de neige, tempête, grêle, vents forts, etc.).
- ne pas mettre en rotation les lames en cas de vent fort,
- nous vous recommandons fortement l'utilisation du capteur de vent,
- nettoyer régulièrement le système et effectuer des inspections à des intervalles indiqués,
- utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine,
- produit ne doit être entretenu et réparé que par des personnes formées possédant les habilitations et compétences nécessaires.
- tous les travaux liés à la révision et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les habilitations requises,
- il est interdit d'exploiter le produit et l'installation électrique sans révisions et mesures requises et actuelles,
- avant de procéder aux travaux de maintenance et de nettoyage quelconques du produit, celui-ci doit être absolument débranché de l'installation électrique,
- dans le cas de travaux sur la façade du bâtiment auquel la pergola est fixée, il faut mettre la pergola hors tension,
- en cas de démarrage de l'entraînement de rotation des lames d'un lieu hors de sa vue, l'utilisateur doit prendre des mesures organisationnelles empêchant la mise en marche du volet lors des opérations de maintenance et de réparation effectuées à proximité (par exemple en plaçant une plaque sur l'interrupteur "Attention: travaux de réparation et de maintenance. Ne pas démarrer" ou en retirant la batterie du dispositif de télécommande),
- faites attention à tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles électriques
- si vous remarquez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, mettre le produit hors tension et signaler immédiatement le défaut à la personne ayant les habilitations électriques actuelles ou au service SELT,
- pendant le fonctionnement du toit mobile, il ne doit y avoir aucun obstacle (par exemple câbles, brindilles, feuilles) dans l'espace entre les lames en rotation et entre les lames et les autres composants de construction et d'entraînement,
- si vous utilisez des objets pointus, n'endommagez pas le revêtement de peinture,
- vérifiez que les connexions électriques sont en bon état et que les câbles d'alimentation ne sont pas emmêlés,
- coupez l'alimentation immédiatement si le moteur est très bruyant. Contactez l'installateur pour déterminer la cause du défaut si vous ne pouvez pas le déterminer vous-même.

- si votre produit est équipé d'un capteur automatique (vent / soleil), passez en mode manuel dans les cas suivants: en hiver si le givrage se produit, lorsque le démarrage pourrait entraîner des dommages ou si vous prévoyez une longue absence,
- la couverture de toit dans l'environnement urbain est exposée à l'impact de la pollution (fumée, smog, pluie acide), ce qui provoque la salissure du revêtement de peinture. Le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et plus souvent dans des conditions de pollutions accrues et dans un environnement côtier,
- avant le nettoyage, enlever les salissures libres à l'aide d'un aspirateur ou d'une balayette, nettoyer avec de l'eau et des détergents doux, après le nettoyage, toujours rincer, ne pas utiliser de produits abrasifs, ne pas utiliser le nettoyeur à pression,
- les pièces mobiles ou rotatives doivent être graissées avec un spray silicone,
- souvent contrôler votre produit pour la présence éventuelle de branches, des feuilles, des nids d'oiseaux - immédiatement éliminer les impuretés.



Ne pas utiliser le produit en cas de rafales de vent, de chutes de neige ou de pluie verglaçante, car le produit pourrait être détérioré ou endommagé et mettre en danger les personnes se trouvant à proximité (s'applique aux produits installés à l'extérieur du bâtiment).

Il est recommandé d'utiliser les capteurs de vent aidant à répondre aux exigences de sécurité.

En cas de dysfonctionnement du produit, vous devez en informer immédiatement le service SELT Sp. z o.o.. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives d'auto-réparation constituent une menace pour la santé et la vie et peuvent entraîner la perte de la garantie.

5.4 RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Après avoir installé la Pergola SB400 MD- MODULE DE TOIT, vous pouvez procéder au raccordement du système d'entraînement et de commande à des installations préparées précédemment: d'alimentation électrique et de commande.

www.selt.com → PRODUKTY → AUTOMATYKA

Le raccordement à l'installation électrique d'alimentation doit être réalisé sur la base du schéma électrique individuel développé précédemment en tenant compte des règles de protection contre l'électrocution.

La connexion doit tenir compte des conditions environnementales dans lesquelles le produit sera utilisé et des instructions contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur.

Conditions environnementales normales :

- ces conditions apparaissent, par exemple: dans les locaux d'habitations, bureaux, salles de spectacles et théâtres, salles de classe (à l'exception de certains laboratoires), etc.

Conditions environnementales à risque accru :

- les environnements à risque accru sont : salles de bains et douches, cuisines, garages, caves, saunas, zones de logements des animaux domestiques, salles d'opération dans des hôpitaux, stations de hydrophore, stations d'échangeur de chaleur, espaces limités par des surfaces conductrices, terrains de camping, terrains ouverts et similaires.

Dans les locaux et les espaces présentant les conditions à risque accru, il faut utiliser les dispositifs de mise hors tension automatique du produit endommagé, par exemple les disjoncteurs différentiels de sécurité.

Disjoncteurs différentiels de sécurité:

- il est recommandé de les utiliser dans les salles de bains, cuisines, garages et caves,
- Il est obligatoire de l'utiliser dans les piscines, douches, saunas, chantiers de construction, l'installation d'alimentation électrique en plein air, exploitations agricoles et horticoles, campings et véhicules de loisirs et dans les pièces à risque d'incendie.

Les disjoncteurs différentiels de sécurité ne sont qu'un complément à la protection contre des contacts directs, ils ne peuvent pas être le seul moyen de protection. Leur tâche consiste à compléter la protection en cas d'inefficacité d'autres moyens de protection contre les contacts directs ou si l'utilisateur ne faisait pas attention. Lors de la connexion, respecter les consignes de sécurité d'utilisation, par exemple: la hauteur minimale au-dessus du sol sur lequel l'équipement électrique peut être installé.

Consignes générales concernant la connexion en toute sécurité:

- la connexion ne doit être effectuée que par un électricien possédant les habilitations et l'expérience professionnelle,

- respecter les règles de sécurité et de santé au travail lors de la connexion,
- le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément à la notice du fabricant de moteurs livrée avec le produit / disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous.

Le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément aux notices des fabricant de moteurs. Les notices sont livrées avec le produit et disponibles sur les sites Internet de fabricants de moteurs ainsi que sur le site Internet :

www.selt.com → PRODUKTY → AUTOMATYKA



Un mauvais branchement du moteur peut entraîner des dommages du produit ou présenter des risques.



Le moteur possède un interrupteur thermique qui va éteindre la commande après 5 minutes de travail continu afin de le protéger contre le surchauffage (en fonction des conditions extérieures). Après la désactivation par une protection thermique, il faut attendre un moment adéquat, cela dépend du type de moteur et de la température ambiante (environ 16 minutes) pour pouvoir le redémarrer

5.5 COMMANDE

La programmation de la commande (affectation des télécommandes, des capteurs météo et d'autres éléments de commande) doit être effectuée conformément aux instructions du fabricant du système de commande.

Les instructions concernant la programmation, en fonction du système de commande applicable, sont disponibles sur les sites Internet de fabricants de moteurs et sur le site Internet :

www.selt.com → PRODUITS → AUTOMATIQUE

5.6 MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE

Recommandations et opérations :

- les positions d'extrémité (rotation de la lame, position fermée ou ouverte) sont sécurisées par des fins de course qui doivent être réglés lors du montage.
- la personne qui effectue le réglage de fins de course doit posséder les habilitations électriques, connaissances et expérience,
- le réglage de fins de course doit être fait conformément au manuel d'utilisation et d'entretien du moteur,
- avant de démarrer le produit, il est nécessaire d'effectuer des mesures électriques qui ne peuvent être effectuées que par une personne possédante les habilitations appropriées,
- ne pas démarrer le moteur d'entraînement sans vérifier la fixation correcte du système,
- lorsque vous activez l'interrupteur au travail, n'appuyez pas contre le produit, ne laissez pas des outils dessus,
- vérifiez l'efficacité de la mise à la terre du produit et de l'installation électrique à chaque nouvel emplacement d'installation.

Lors du démarrage du toit mobile, une attention particulière doit être accordée à:

- rotation correcte et uniforme de lames du toit mobile,
- bon fonctionnement de fins de course .



Le réglage arbitraire des positions d'extrémité par une personne non formée peut endommager le produit.

5.7 UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME

Exploitation du système – opérations interdites

- En cas de panne, il est recommandé d'arrêter l'utilisation du produit.
- Signalez la panne au fournisseur / à l'installateur du système.
- Cessez l'utilisation du dispositif en cas des signes d'usure ou d'endommagement du câblage électrique et signaler immédiatement les réserves au fournisseur direct.
- Ne pas rester dans la zone de travail du toit mobile lors du fonctionnement du système.
- Ne pas utiliser un système défectueux ou incomplet. L'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie,
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- Il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- Ne laissez aucun objet tranchant ou pièce en saillie à proximité du système, qui peuvent s'accrocher et le rayer.

Personnes affectées au service

- Ne laissez pas les enfants jouer avec des éléments pour l'exploitation du système, par exemple avec les télécommandes ou les interrupteurs.
- Tenir le pilote de télécommande hors de portée des enfants.

Espace de travail de la pergola SB 400 MD- MODULE DE TOIT: risque d'écrasement, de cisaillement et de rester coincé

- Ne pas toucher aux pièces mobiles lors de la fermeture ou de l'ouverture du toit mobile. Cela peut entraîner l'écrasement, le cisaillement, le risque de rester coincé, le coincement entre, par exemple, des lames et d'autres éléments structurels du système.
- Aucun obstacle qui pourrait perturber son fonctionnement ou provoquer son endommagement ne peut pas se trouver dans l'espace du travail du toit mobile
- Si, pendant le mouvement, les lames rencontrent un obstacle, il faut d'abord ouvrir légèrement le toit, puis retirer l'obstacle.
- Ne restez pas dans l'espace du mouvement rotatif de lames pendant leur fonctionnement.
- Lors de la rotation des lames, aucun obstacle ne peut pas se trouver dans leur zone (câbles, brindilles, etc.).
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés et mécanismes d'entraînement.

Les produits commandés automatiquement peuvent démarrer automatiquement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produise.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME

6.1 UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION

Le système doit être utilisé conformément à sa destination prévue par le fabricant. Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le fabricant du système a des raisons de ne pas accepter les revendications de garantie.

Pergola SB400 MD – MODULE DE TOIT produite par SELT Sp. z o.o. n'exige pas de traitements d'entretien spécifiques. L'utilisation de produits conformément aux recommandations du fabricant assure une exploitation du système à longue durée et sans échec.

Si le produit est utilisé d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation SELT Sp. z o.o., son utilisation est alors considérée comme incorrecte.

Toute modification arbitraire affectant la sécurité d'exploitation du produit est inacceptable.

L'utilisation correcte du produit comprend:

- l'utilisation normale ou utilisation prévisible qui n'inclut pas, par exemple, le risque pris par l'utilisateur intentionnellement ou consciemment.
- l'application de valeurs des paramètres de travail acceptables,
- le respect des recommandations relatives à l'exploitation,
- la réalisation de révisions et d'opérations de maintenance périodiques du produit,
- le respect des exigences définies dans la section "Contrôle de l'utilisation sûre du produit", les données incluses dans la section "Spécification technique".



Dans le cas de l'utilisation incorrecte:

- le produit peut mettre en danger les personnes utilisant l'installation,
- le produit sera exposé à des endommagements,
- cela peut avoir l'impact négatif sur sa fonctionnalité,
- ne pas utiliser le système pendant les opérations de maintenance



Les gouttières sont livrées par le fabricant en tant que les éléments étanches.

L'étanchéification des joints entre les gouttières lors de l'assemblage appartient à l'acheteur et n'est pas couverte par la garantie.

SELT Sp. z o.o. n'assume aucune responsabilité concernant des dommages causés par une mauvaise utilisation.



L'utilisation du système hors de la vue peut causer de graves blessures et endommager le système.

6.2 INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES.

Les personnes non professionnelles ce sont les personnes auxquelles l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Avant d'utiliser le produit, lisez attentivement cette documentation.

Une connaissance précise de la documentation assure un fonctionnement sans défaillance du produit.

La liste des opérations qui peuvent être effectuées par les personnes non professionnelles :

- utilisation quotidienne:
 - les opérations qui n'ont pas influencé sur la modification des paramètres de travail du produit,
 - l'activation et la désactivation en appuyant sur les boutons de commande,
- maintenance et hygiène du produit décrites dans la documentation ci-après.

6.3 RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

Pour des raisons de sécurité des utilisateurs et de fonctionnement maximal à long terme de tous les mécanismes, le produit doit être soumis aux révisions techniques périodiques au moins tous les 12 mois.

- Il est recommandé de réaliser les révisions techniques périodiques de produits par le service SELT Sp. z o.o.
- Les révisions sont effectuées contre rémunération.
- Les révisions consistent à vérifier le bon fonctionnement du produit, le réglage des mécanismes et le remplacement des pièces d'usure.

6.3.1 OPÉRATIONS DE BASE EFFECTUÉES PENDANT UNE RÉVISION.

Liste:

- vérification de la fixation de produit au support/mur,
- vérification de l'état technique des éléments mobiles du produit,
- graissage des éléments d'entraînement,
- vérification de l'état des câbles électriques et contrôle de leur raccordement à l'installation électrique,
- vérification du fonctionnement des fins de course du moteur et leur éventuelle correction,
- vérification de jointures boulonnées et rivetées,
- vérification de l'état technique du toit mobile et des joints,
- vérification de la fixation du mécanisme d'entraînement du produit (moteur),
- réglage éventuel et correction de la fixation des sous-ensembles indiqués ci-dessus,
- vérification du bon fonctionnement du disjoncteur différentiel,
- vérification du bon fonctionnement des éléments de drainage.

6.3.2 OBSERVATIONS CONCERNANT LA MAINTENANCE COURANTE.

La maintenance courante du système est effectuée par l'utilisateur par ses propres soins.

La maintenance du produit doit être effectuée une fois par semaine. La maintenance du drainage de l'eau doit être effectuée une fois par semaine et chaque fois après de fortes précipitations.

Dans le cas d'une pergola située dans la zone boisée et dans la zone à pollution accrue, il convient de vérifier quotidiennement le bon fonctionnement du drainage et la propreté des guidages et des mandrins des lames du toit mobile.

La maintenance des éléments visibles (accessibles) du produit consiste principalement à les garder propres, ce qui prolonge considérablement leur durée de vie. Ces travaux sont effectués par l'utilisateur par ses propres soins.

Endommagement du système dû à une mauvaise maintenance courante.

- Ne pas utiliser le nettoyeur pression, ainsi que les détergents, éponges et solvants, par exemple de l'alcool et de l'essence !
- Il est interdit d'utiliser des détergents avec addition de chlore, d'ammoniaque, de kérosène, d'acétone et d'agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi que son voisinage, car cela entraînerait un risque de corrosion.
- Ne jamais utiliser des outils tranchants (par ex. les brosses métalliques), les produits de nettoyage provoquant les rayures (par exemple, poudres à récurer, pâtes).
- Ne pas tenir ou tirer fortement le système ou ses composants individuels.
- Ne pas mettre du poids sur les lames.
- Évitez que la partie mobile du toit soit chargée de neige.
- Ne pas mettre en marche le mécanisme du toit dans des conditions de gel ou de givrage – cela peut entraîner l'endommagement de l'entraînement des lames.
- Ne pas remplacer de différents éléments constitutifs de façon autonome! Remplacer les pièces par les pièces de rechange d'origine!
- Effectuez un essai de fonctionnement du système ! Une attention particulière devra être portée au fonctionnement du système et, en cas de comportement et de bruits anormaux, signaler le problème au fournisseur direct.
- Les travaux de maintenance courants doivent être effectués sur le système ouvert au maximum.



Les opérations de base pour la maintenance du produit:

- vérification du fonctionnement correct lors de l'ouverture et de la fermeture du toit mobile,
- vérification du fonctionnement correct de fins de course,
- nettoyage des éléments visibles et accessibles du produit (notamment les gouttières au niveau des poutres, la surface du toit mobile et l'évacuation des eaux de pluie au niveau des pieds de poteaux avant).

Nettoyage des éléments en métal /en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les surfaces en métal / en aluminium légèrement sales avec de l'eau avec addition des agents nettoyants doux.

Pour le contrôle ou la maintenance des appareils électriques, le volet doit être déconnecté de l'alimentation électrique en toute sécurité.

6.4 OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Pour assurer un bon fonctionnement du système, la Pergola SB400 SUNBREAKER - MODULE DE TOIT doit être lubrifiée tous les 12 mois au moyen d'un lubrifiant ou d'autres agents conservant les composants du module d'entraînement (douilles, vis, paliers).

7 CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site www.selt.com. En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o.o. les conditions de garantie peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial de SELT Sp. z o.o.

7.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie ne couvre pas :

- Les dommages à l'équipement causés par un transport autre que le transport SELT.
- Les dommages à l'équipement créés suite à un stockage, une installation ou une maintenance non conformes au manuel d'utilisation et d'entretien, à la notice d'utilisation ou aux instructions du fournisseur, sauf si ces activités ont été réalisées par le Fournisseur ou aux risques et périls du Fournisseur.
- Les dommages résultant de non-respect de la documentation d'exploitation et de maintenance, de manuel utilisateur ou des recommandations du Fournisseur
- Les dommages mécaniques
- Les dommages résultant de la modification du système, sauf si la modification a été effectuée par le Fournisseur à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'appareil malgré la découverte du défaut primaire, à moins que le fournisseur n'ait pas été averti et recommandé une utilisation ultérieure.
- Les dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'appareil malgré la découverte du défaut d'origine, sauf si le fournisseur en était averti et a recommandé la poursuite de l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison de dommages mentionnés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Les défauts résultant de l'usure normale des pièces du produit, telles que les joints, les lubrifiants, etc.
- Les dommages électriques survenus par faute de l'utilisateur.
- Les dommages résultant d'un montage incorrect du produit, effectué par une société autre que le Fournisseur.
- Les dommages résultant de la réparation arbitraire.
- Les dommages causés lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques (hors de la plage prescrite).
- Les dommages causés par les conditions météorologiques anormales ou la foudre.
- Les bruits caractéristiques du fonctionnement du système qui apparaissent lors de la rotation des lames.
- Les fuites d'eau résultant de la fermeture incomplète de pièces mobiles.
- Les dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus.
- Les dommages résultant d'un nettoyage inadéquat à l'aide d'instruments inadéquats, de substances corrosives et abrasives.
- Les polluants atmosphériques et phytosanitaires et les salissures causées par les animaux.
- Les dommages causés par l'influence d'autres produits, objets ou accessoires suspendus non prévus par SELT.

- L'absence d'étanchéité à l'eau résultant de l'emplacement, de la méthode de finition, de l'installation et des joints ainsi que des conditions météorologiques extrêmes ayant un impact majeur sur l'étanchéité à l'eau du produit.
- Le droit à toute réclamation en cas de réparations de façon autonome ou de non-utilisation de pièces de rechange d'origine,
- Les différences de couleurs des pièces pouvant survenir dans le processus de production.
- La décoloration des éléments exposés à des conditions météorologiques extrêmes.
- La corrosion des composants utilisés dans un environnement avec une teneur élevée en sel marin dans l'air.
- Les éventuelles fissures de vitrage dues à des dommages mécaniques à la suite d'un mauvais assemblage du système ou causés par un chauffage irrégulier résultant de l'emplacement de l'installation de la pergola.
- Les fuites ou défauts d'étanchéité entre les modules des gouttières, l'étanchéification entre les gouttières est effectuée par le client.
- Les différences d'angle de fermeture du toit mobile, qui peuvent être d'environ 5 °, et sont une caractéristique naturelle du système en raison des tolérances technologiques dans la fabrication des éléments.
- De l'eau provenant de la condensation qui peut apparaître sur la surface inférieure des lames.

Selt n'est pas responsable:

- Du produit dans lequel l'autocollant CE a été enlevé ou est illisible,
- Du produit dans lequel les pictogrammes fournissant des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité ont été enlevés,
- De mauvaise utilisation du produit ou non conforme à sa destination prévue,
- Des dommages causés par les fluctuations de tension dans le réseau si elles dépassent 5%,
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées dans la zone du travail du système

8 RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES

8.1 RÉCLAMATIONS

Procédure de faire une réclamation:

- Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.
- Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente.
- Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com.
- Le client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou lacunaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

8.2 DÉFAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système:

- Si possible, enrayer le store et mettre hors service.
- Signaler immédiatement le défaut du produit à l'équipe d'assemblage spécialisée appropriée.

9 DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT



Un désassemblage incorrect du système peut entraîner des blessures graves et endommager le système. Un désassemblage du système doit être confié à une équipe de montage spécialisée ou à une personne formée en matière de sécurité et de santé au travail ou ayant des connaissances appropriées dans le domaine de la valorisation.

a) Valorisation de l'équipement électrique et électronique usé

Après la fin de la vie du produit, afin de l'éliminer, il est nécessaire de le désassembler et de séparer les différents matériaux et éléments conformément au Règlement du Ministre de l'Environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue des déchets - Dz. U. de 2014 article 1923.

Informations importantes sur la valorisation :



Conformément aux dispositions de la loi du 11 septembre 2015 relative aux déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de regrouper des déchets des équipements avec d'autres déchets marqués du symbole de la poubelle barrée d'une croix pour déchets municipaux. Un utilisateur qui veut se débarrasser de l'équipement électronique ou électrique est obligé de le retourner au point de collecte pour le matériel utilisé.

Les obligations légales ci-dessus ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de valorisation et de recyclage. Dans l'équipement il n'y pas de composants dangereux qui ont un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (J.O. polonais 2015 pos. 1688)
2	Catalogue de déchets	Règlement de Commission (CE) n° 574/2004 du 23/02/04 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de l'Environnement du 9 décembre 2014 sur le catalogue de déchets (J.O. polonais 2014 pos. 1923)

b) Valorisation des piles usées

Conformément aux dispositions de la loi du 24 avril 2009 relative aux piles et accumulateurs, l'utilisateur Final est tenu de remettre les déchets de piles usées, qui ne sont plus une source d'énergie, à la collecte des déchets de piles ou au lieu de réception. Il est interdit de placer les déchets de piles avec d'autres déchets dans la même poubelle.

Pour éviter la contamination de l'environnement et causer un éventuel danger pour la santé humaine et animale, la pile usée doit être jetée dans une poubelle appropriée à des points de collecte désignés.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets des piles et des accumulateurs	2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et abrogeant la directive 91/157/CEE	Loi du 24 avril 2009 sur piles et les accumulateurs (J.O. polonais 2009 n° 79 pos. 666)

10 MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE**10.1 CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE**

La structure en toute sécurité du toit mobile de la Pergola SB 400 MD – MODULE DE TOIT a été fabriquée en conformité avec EN 13659:2015.

POUR MAINTENIR CET ÉTAT ET POUR ASSURER UNE UTILISATION ET UNE MAINTENANCE DU SYSTÈME EN TOUTE SÉCURITÉ, VEUILLEZ SUIVRE LA NOTICE D'INSTALLATION, LA NOTICE D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT SÛR.

10.2 INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE

a) marquage sur le produit:


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A
EN 13659


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A
2006/42/CE

b) marquage sur les documents joints


SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLAND 17
Pergola de brise soleil extérieure Pergola SB400 MD- MODULE DE TOIT 230V/ 50 Hz Puissancr 126 W 12 / DZ / 2018
EN 13659 Pare-soleil pour utilisation extérieure. Résistance à la charge du vent : classe 6 DWU 158 / S / 2017